

Conditions Générales des Avantages Boulanger

Version n°2 - Janvier 2023

1. Préambule

Les présentes Conditions Générales (ci-après les CGU) sont celles des Avantages Boulanger dont bénéficient les clients ayant adhéré à l'assurance Boulanger Le Club INFINITY. Ces avantages sont proposés par la société BOULANGER S.A, société anonyme au capital de 40 611 564 €, ayant son siège social Avenue de la Motte à LESQUIN (59810), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le numéro B 347 384 570.

2. Accès aux Avantages Boulanger

Le client adhère à l'assurance Boulanger Le Club INFINITY (ci-après le Client) reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGU. Celles-ci sont disponibles à tout moment sur le site boulanger.com, sur l'application Boulanger, ou à l'entrée de chaque magasin au sein du Book "Boulanger vous informe".

3. Prix et durée de l'adhésion

L'accès aux Avantages Boulanger est gratuit et compris dans le tarif d'adhésion à Boulanger Le Club INFINITY. Sa durée est illimitée tant que le Client est adhérent à l'assurance Boulanger Le Club INFINITY.

4. Avantages Boulanger:

A. Cumuler des points

- J'achète :

Le Client cumule des points en effectuant des achats de produits ou de services sur le site Boulanger.com, l'application Boulanger (hors marketplace) ou en magasin Boulanger, en fonction du montant des achats. Le barème d'acquisition est le suivant : 1€ = 2 points (montant total TTC du produit ou service acheté, après toutes remises effectuées sur le produit ou service).

Le Client ne cumule pas de points sur l'achat de cartes et chèques cadeaux, contenus dématérialisés, réparations d'appareils, prestations de livraison, d'installation, de mise en service, et de mise aux normes, Assurances Boulanger "Vol/ casse", Boulanger Le Club INFINITY, logiciels (Pack office, Norton...), locations de produits via Boulanger Location, ou Boulanger, prestations Bdom, et sur le paiement des frais de port.

Les points sont crédités sur la cagnotte du Client à la délivrance de l'ensemble des produits de la facture.

En cas de retour du produit par le Client pour quelque raison que ce soit, ou d'annulation de commande, les points cumulés sur sa cagnotte lui sont retirés.

- Je bénéficie d'offres exclusives :

Le Client bénéficie d'offres exclusives ponctuelles qui lui seront communiquées par mail ou par SMS.

B. Dépenser des points

Le Client peut dépenser les points cumulés sur sa cagnotte à partir de 300 points cumulés, tous modes de cumul confondus. Le barème de dépense est le suivant : 1 point = 1 centime à dépenser.

La cagnotte peut être utilisée pour régler tout achat sur Boulanger.com et en magasin Boulanger :

- Les points cumulés entre le 1er janvier et le 31 octobre sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.
- Les points cumulés à partir du 1er novembre de chaque année sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Les produits et services suivants sont exclus de la dépense de points: les réparations de produits, les abonnements (dont Boulanger Le Club INFINITY, le Club+), les produits Boulanger Location, les prestations Bdom, les cartes cadeaux, les cartes de téléchargements ainsi que les contenus dématérialisés.

C. Livraison

Les livraisons offertes sont les suivantes : la livraison standard à domicile ou en point relais, sans minimum d'achat, pour tous les achats effectués en magasin et sur Boulanger.com et la livraison pour les produits volumineux sans minimum d'achat (gros produits de plus de 30kg et TV de plus de 101 cm) en magasin et sur Boulanger.com.

D. Chèque anniversaire

Pour son anniversaire, le Client recevra un bon d'achat de 6€ valable pour tout achat sur Boulanger.com et en magasin pendant 1 mois à compter de sa date d'anniversaire, utilisable en une fois, si le client a renseigné sa date d'anniversaire sur son espace client Boulanger.com ou en magasin.

E. Droit de rétractation

L'exercice du droit de rétractation des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation par le Client de tout achat effectué sur Boulanger.com est sans frais. Le Client n'a pas à supporter les frais de retour de ses produits, sauf à ce qu'il choisisse un mode de transport différent de celui proposé par Boulanger.

5. Cagnotte

Les points sont crédités sur la cagnotte du Client et disponibles le lendemain de la délivrance de l'ensemble des produits de la facture complète.

Le Client peut, à tout moment, consulter l'état de sa cagnotte. Il y a accès : en magasin (demande à l'accueil du magasin), sur le site www.boulanger.com, dans son « espace client », par téléphone au 3011(coût d'un appel local depuis un poste fixe) sur l'application Boulanger.

6. Résiliation

Le Client qui résilie son adhésion à Boulanger Le Club INFINITY ne bénéficie plus des Avantages Boulanger décrits aux présentes conditions générales. En revanche, ses points cumulés restent valables jusqu'à leur date de fin de validité.

7. Service client

Pour toute question, information ou réclamation, le Service Client est à la disposition du Client :

- par téléphone au 3011 (depuis la France) ou 0 800 30 30 11 (depuis l'étranger), numéros gratuits, du lundi au dimanche (hors jours fériés) de 8 à 22 heures.
- par email à l'adresse suivante : contact@infos.boulanger.com;

8. Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente et le contrat de vente en ligne sont soumis au droit français. A défaut d'accord amiable entre les Parties, le litige sera soumis aux Tribunaux français.

9. Données personnelles

Lorsque vous adhérez à l'assurance Boulanger Le Club INFINITY, Boulanger SA (RCS Lille Métropole n°347 384 570), 1 Avenue de la Motte - 59810 Lesquin, agissant en qualité de responsable du traitement, traite les données personnelles du titulaire du compte Boulanger à des fins de gestion des avantages du programme (adhésion, fonctionnement du programme, gestion du solde de ses points et de ses avantages) et d'envoi des chèques avantage et anniversaire.

Ce traitement est fondé sur l'acceptation des présentes Conditions Générales des Avantages Boulanger.

La création d'un compte client Boulanger est obligatoire pour adhérer au programme et implique la fourniture des données minimum suivantes : nom et prénom, adresse courriel valide.

Dans le cadre de l'adhésion, le titulaire du compte Boulanger reçoit des communications liées au programme. L'envoi des communications commerciales (ex bons d'achat, réductions, offres produits etc.) dans le cadre du programme est conditionnée à l'inscription à la newsletter de Boulanger.

Pour davantage d'information et de précisions sur le traitement de vos données personnelles par Boulanger, et notamment sur les durées de conservation de vos données, rendez-vous sur <https://www.boulanger.com/evenement/infos-legales#ong-private>

Vous pouvez exercer l'ensemble des droits dont vous disposez en vertu de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés" (accès, rectification, effacement des données, limitation du traitement sur ces données, opposition à l'utilisation de ces données, portabilité de ces données, directives relatives au sort de ces données après votre décès) par courrier à l'adresse visée ci-dessus ou par email à l'adresse cil@boulanger.com.

Nous vous invitons à profiter de votre cagnotte avant toute demande de droit d'effacement. Le droit d'effacement des données entraîne la fin de l'adhésion au programme, la suppression de votre compte client et de l'ensemble des points et chèques avantage qui y sont rattachés sans possibilité de les récupérer.

Vous disposez également du droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL.

